



QUESTION ONE

Obtaining a digital image of the diploma is being difficult to obtain for some people due to vacations and not having the diploma location known. Is an unofficial transcript acceptable for proof of degree? Is there another acceptable document for proof of degree? Do you need proof of degree for all members or only the senior members?

RESPONSE ONE

A document clearly indicating the name of the institution confirming that the academic degree has been awarded to the team member is acceptable. Please note that Transport Canada may request official transcripts or conduct additional verification before awarding a contract.

A proof of degree is needed for senior members and all additional team members as indicated in Section 4.1.1.1 Mandatory Technical Criteria under requirement M8.

QUESTION TWO

Is there a page limit for the technical bid section of the submission?

RESPONSE TWO

No.

QUESTION UN

L'obtention d'une image numérique du diplôme est difficile à obtenir pour certaines personnes en raison de vacances et de ne pas savoir où est le diplôme. Un relevé de notes non-officiel est-il acceptable comme preuve de diplôme? Existe-t-il un autre document acceptable comme preuve de diplôme? Avez-vous besoin d'une preuve de diplôme pour tous les membres ou seulement pour les membres seniors?

RÉPONSE UN

Un document indiquant clairement le nom de l'établissement confirmant que le diplôme universitaire a été décerné au membre de l'équipe est acceptable. Veuillez noter que Transports Canada pourra demander des relevés de notes officiels ou effectuer une vérification supplémentaire avant d'attribuer un contrat.

Une preuve de diplôme est nécessaire pour les membres seniors ainsi que tous les autres membres de l'équipe, comme indiqué à la section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, exigence M8.

QUESTION DEUX

Y a-t-il une limite de pages pour la section de soumission technique de la soumission?

RÉPONSE DEUX

Non.